



AGRICULTURE PAYSANNE LE MANUEL



Photos © Georges Barroil

**Qu'est-ce que
l'agriculture
paysanne ?**



**Comment faire
un diagnostic
de ferme ?**



La boîte à outils



FADEAR
RÉSEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE



La Fédération des Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural est une association de loi 1901 créée en 1984 par les paysans de la Confédération paysanne. Opposés à l'agriculture industrielle, ils ont élaboré la démarche de l'agriculture paysanne pour proposer une alternative aux paysans autant qu'aux responsables de la politique agricole et rurale.

La Fadear regroupe aujourd'hui plus de 60 associations réparties sur l'ensemble du territoire. Leur mission est de former les paysans, d'accompagner l'installation de nouveaux paysans et de promouvoir les différents aspects de l'agriculture paysanne.

Nos associations proposent des accompagnements différents selon les régions mais partagent une même approche: privilégier le travail collectif et la solidarité, accueillir tous les paysans et les porteurs de projets sans discrimination. Vous pouvez trouver plus d'informations sur le travail de la Fadear et de son réseau ainsi que sur l'agriculture paysanne sur le site internet: www.agriculturepaysanne.org

Sommaire

INTRODUCTION : IL EST TEMPS DE SORTIR DU MODÈLE INDUSTRIEL	4
Abréviations et sigles	6



QU'EST-CE QUE L'AGRICULTURE PAYSANNE ? 7

LES ORIGINES	8
LES 10 PRINCIPES	12
LES 6 THÈMES	14



COMMENT FAIRE UN DIAGNOSTIC DE FERME ? 19

INTRODUCTION	20
PRÉSENTATION DE LA FERME	21
ANALYSE PAR THÈME	24
Travail avec la nature	24
Critère 1 Biodiversité	25
Critère 2 Gestion de la fertilité	32
Critère 3 Gestion des pesticides et des produits vétérinaires	37
Critère 4 Protection de la ressource en eau	40
Critère 5 Gestion de l'espace et des risques de pollution	43
Qualité des produits	46
Critère 1 Qualité générée par les modes de production mis en œuvre	47
Critère 2 Reconnaissance officielle	47
Critère 3 Transparence	48
Critère 4 Respect des cycles naturels et du bien-être animal	49
Critère 5 Utilisation d'OGM	50
Développement local et dynamique territoriale	52
Critère 1 Implication du paysan dans la vie locale	53
Critère 2 Forme collective ou sociale de production et de commercialisation	56
Critère 3 Activité d'accueil et mise en valeur du territoire	57
Critère 4 Partage de la production	58
Autonomie	61
Critère 1 Autonomie décisionnelle	62
Critère 2 Autonomie économique et financière	68
Critère 3 Autonomie technique	75
Répartition des volumes et des moyens de production	81
Indicateur 1 Surface d'exploitation	82
Indicateur 2 Valeur ajoutée dégagée à l'hectare	83
Indicateur 3 Revenu disponible	84
Indicateur 4 Ressenti du paysan quant à la taille de sa ferme	85
Indicateur 5 Libération de terres pour l'installation d'un autre paysan	85
Indicateur 6 Création d'emploi	85
Transmissibilité	86
Critère 1 « Vivabilité » dans la ferme	87
Critère 2 Sécurité vis-à-vis du foncier	89
Critère 3 Adaptabilité de la ferme	90
Critère 4 Viabilité économique de la ferme	90
Critère 5 Valeur de l'outil à transmettre	92
Travail avec la nature / Maraichage	94
Critère 1 Biodiversité	95
Critère 2 Gestion de la fertilité	100
Critère 3 Gestion des pesticides	102
Critère 4 Protection de la ressource en eau	104
Critère 5 Gestion de l'espace et des risques de pollution	107



LA BOÎTE À OUTILS 109

COMPTABILITÉ AGRICOLE (REPÈRES)	110
CONDUIRE UN DIAGNOSTIC	124
ANNEXES	132

LES 6 THÈMES

LA TROISIÈME PARTIE DE LA CHARTE DE L'AGRICULTURE PAYSANNE PERMET DE DÉFINIR LES CONDITIONS D'EXISTENCE ET DE MISE EN ŒUVRE DE L'AGRICULTURE PAYSANNE.



Le résultat d'un diagnostic se présente de façon synthétique sous la forme d'une fleur à six pétales, chaque pétale symbolisant l'un des six thèmes.

Pour cela, six thèmes ont été définis : *l'autonomie, la répartition des volumes et des moyens de production, le travail avec la nature, la qualité des produits, le développement local et la dynamique territoriale, la transmissibilité.*

Ces six thèmes reprennent de façon transversale les dix principes de l'agriculture paysanne ainsi que l'ensemble des dimensions sociales, économiques et environnementales. Ils permettent de définir de façon concrète l'agriculture paysanne.

Chacun de ces thèmes est défini par un ensemble de critères précis qui sont ensuite détaillés et évalués par un ou plusieurs indicateurs. Ces indicateurs ne mesurent qu'une seule chose et sont reproductibles. La Charte attribue pour chacun de ces indicateurs des seuils, c'est-à-dire des valeurs ou des indications qualitatives qui dessinent les contours de l'agriculture paysanne et de ce qu'elle défend.

Ainsi, cet ensemble de thèmes, de critères et d'indicateurs a deux fonctions :

* Guide pour les élus.

Il peut servir aux élus comme outil dans l'élaboration des politiques agricoles, que ce soit la Politique Agricole Commune ou la politique d'une collectivité territoriale en faveur de l'agriculture.

* Outil d'analyse des fermes.

Il constitue une grille d'analyse des fermes, appelée *Diagnostic de l'agriculture paysanne*. Son objectif est de permettre aux paysans d'évaluer où ils en sont dans la démarche de l'agriculture paysanne et de réfléchir aux moyens individuels ou collectifs de progresser, afin de mettre en place une agriculture qui soit dans l'intérêt commun de la société et du paysan.

L'identification des points forts et des points faibles des fermes et les échanges qui en résultent donnent aux paysans les outils pour avancer dans la démarche d'agriculture paysanne.

Le diagnostic permet également d'identifier les éléments qui relèvent du choix de chaque paysan, c'est-à-dire les marges de progression sur lesquelles les paysans peuvent travailler eux-mêmes sur leur ferme, et les éléments qui relèvent des politiques agricoles, c'est-à-dire les revendications qui peuvent être portées collectivement.



Le travail avec la nature

La préservation de l'environnement, de la biodiversité et du patrimoine constitue une priorité que les systèmes agricoles doivent prendre en compte : la nature sait être notre alliée comme notre ennemie selon la façon dont on l'aborde. L'agriculture paysanne a pour double objectif de préserver le milieu naturel tout en travaillant avec lui.

La biodiversité est essentielle sous toutes ses formes au maintien à long terme du potentiel alimentaire de la planète. En effet, les écosystèmes présentent une capacité d'autorégulation, appelée résilience, qui leur permet d'évoluer et de s'adapter aux modifications permanentes du milieu. Plus la biodiversité d'un écosystème est importante et plus cet écosystème est résilient, et donc résistant. Cela prend en compte la biodiversité du milieu naturel mais aussi celle développée sur la ferme, végétale et animale, appelée biodiversité domestique.

L'espace agricole n'est jamais totalement déconnecté du reste des espèces vivantes et bien que celles-ci peuvent générer concurrence, prédation et parasitisme, elles ont aussi beaucoup d'avantages et présentent de nombreux intérêts agronomiques : recyclage de la matière organique, régulation démographique des ravageurs, régulation hydrique... Les espaces naturels ne sont pas sans intérêt productif pour les paysans et les citoyens, bien qu'ils soient souvent considérés comme tels.

Il est donc tout à fait possible de combiner productivité agricole et gestion durable du milieu naturel : la baisse apparente en productivité brute est compensée par des avantages sur différents postes, par exemple une baisse de consommation d'intrants et une diminution de la pression parasitaire.

Cinq critères sont utilisés pour évaluer ce thème : la biodiversité, la gestion de la fertilité, la gestion des produits phytosanitaires et vétérinaires, la protection de la ressource en eau et la gestion de l'espace et des risques de pollution.



La qualité des produits

La fonction première de l'agriculture est la production de denrées alimentaires en quantité et qualité suffisantes. La qualité des produits est multiple et se décline en différents aspects :

* **la qualité sanitaire**¹ est définie par la réglementation européenne et la législation française ; il s'agit de produire des biens alimentaires sans micro-organismes néfastes aux consommateurs.

* **la qualité chimique** est fondée sur l'absence dans le produit de composants à risque dont la nocivité a été prouvée ou est fortement supposée : polluants chimiques (hormones de croissance, substances provenant d'OGM, antibiotiques, toxines, pesticides), métaux lourds, radiations ionisantes. Pour préserver celle-ci, il faut constamment veiller au respect des principes de précaution et de biovigilance.

* **la qualité nutritionnelle** traduit la capacité du produit à répondre aux besoins essentiels de l'organisme. Elle constitue un facteur incontournable de santé globale et durable.

* **la qualité gustative** ou organoleptique porte davantage sur le plaisir de se nourrir. Elle conditionne fortement l'acte d'achat du produit.

Cette qualité multiple dépend des variétés et des races, mais aussi des méthodes et moyens de production mis en œuvre sur l'exploitation, qui eux-mêmes varient en fonction de la taille de l'exploitation. Par exemple, à qualité bactériologique et sanitaire égales, la qualité gustative d'une viande ou d'un fromage peut varier en fonction du mode d'alimentation des animaux.

La qualité des produits doit être reconnue et identifiable, tant sur les différents plans évoqués que sur celui des modes de production, car de celle-ci découlent la reconnaissance du producteur, sa rémunération et sa satisfaction personnelle. Elle implique également le respect du consommateur à travers la transparence de l'acte de production.

Cinq critères sont utilisés pour évaluer ce thème : la qualité liée aux modes de production mis en œuvre, la reconnaissance officielle, la transparence, le respect des cycles naturels et du bien-être animal et l'utilisation ou non d'OGM.

¹ - Il ne faut pas confondre les normes sanitaires, qui ont trait à l'innocuité des produits alimentaires, et les normes d'hygiène, qui ont trait aux conditions et mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la salubrité des aliments.



Le développement local et la dynamique territoriale

Être paysan, ce n'est pas seulement exercer un métier à l'intérieur d'une ferme, même en étant « très bon », ou avoir des relations transparentes avec les consommateurs, cette transparence ne traduisant que la responsabilité du paysan vis-à-vis du consommateur.

Être paysan, c'est aussi être un acteur social, économique, citoyen ayant des impacts sur la dynamique territoriale. Si la pérennité de l'agriculture paysanne dépend pour partie de l'attitude des autres citoyens et de leurs choix de consommation, l'avenir économique et social des territoires dépend aussi des paysans, par leurs rapports aux autres, le choix de leurs relations sociales et économiques, leur contribution à la mise en valeur du territoire.

Quatre critères sont utilisés pour évaluer ce thème : l'implication du paysan dans la vie locale, la forme collective ou sociale de production et de commercialisation, l'activité d'accueil et de mise en valeur du territoire et le partage de la production.



L'autonomie

L'autonomie est à la fois la capacité d'être maître de ses choix et la possibilité d'exercer cette capacité. Elle illustre la façon dont les décisions sont prises sur la ferme, ainsi que le fonctionnement économique, technique et financier de celle-ci. L'autonomie s'applique à l'échelle de la ferme, de la région, du pays.

Autonomie en agriculture ne signifie pas autarcie. Au contraire, l'autonomie repose pour une grande part sur la recherche locale de partenaires, dans une logique de complémentarité, avec les autres acteurs du territoire. Il s'agit donc de valoriser au maximum les ressources humaines, techniques et financières présentes localement.

Trois critères sont utilisés pour évaluer ce thème : l'autonomie décisionnelle, l'autonomie économique et financière et l'autonomie technique.



© Adair de Vendée

TRANSMISSIBILITÉ
La transmissibilité des fermes est une condition essentielle pour des paysans nombreux et des territoires dynamiques.



La répartition des volumes et des moyens de production

Les paysans en démarche d'agriculture paysanne ont la volonté de répartir l'accès à la production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au marché.

La notion de répartition ne signifie pas une division mathématique de la production globale nécessaire par le nombre de paysans. Il s'agit de gérer la mobilité de la production avec des objectifs sociaux, économiques et environnementaux précis. En effet, quelles que soient les productions, il y a en permanence des paysans qui cessent leur activité, d'autres qui s'installent, d'autres qui réduisent ou développent leurs volumes. C'est cette part de la production en mouvement qu'il faut « canaliser » de façon volontariste en direction des paysans dont le volume de production ne permet pas de dégager un revenu correct (défini comme un revenu qui permette de satisfaire les besoins de base et qui laisse la possibilité d'une vie sociale). S'il n'y a pas cette intervention publique et ciblée dans la mobilité des droits à produire, ceux-ci continueront à se concentrer dans les sites déjà les plus concentrés.

Il en va de même de l'accès à la terre qui constitue un outil de travail fondamental du paysan. Les terres doivent être réparties de façon plus juste, via un contrôle des structures renforcé, pour permettre le maintien et l'installation de paysans nombreux et non pas la concentration des terres au bénéfice d'un nombre restreint de gros exploitants. Le marché foncier doit être régulé afin que la gestion des terres agricoles ne soit pas soumise aux lois du marché et de la spéculation : pour que les paysans puissent planifier l'utilisation des terres dans le temps, leur prix doit être maîtrisé.

Six indicateurs sont utilisés pour évaluer ce thème : la surface de l'exploitation, la valeur ajoutée dégagée à l'hectare, le revenu disponible, le ressenti du paysan quant à la taille de sa ferme, la libération de terres pour l'installation d'un autre paysan et la création d'emploi.



La transmissibilité

Avoir une ferme transmissible, c'est faciliter sa reprise par quelqu'un qui pourra vivre de son activité. Cela contribue à maintenir des paysans nombreux sur l'ensemble du territoire. La transmissibilité des fermes est une condition essentielle pour répondre aux attentes de la société concernant l'emploi, la qualité des produits, le dynamisme de la vie rurale.

Cinq critères sont utilisés pour évaluer ce thème : la « vivabilité » dans la ferme, la sécurité vis-à-vis du foncier, l'adaptabilité de la ferme, la viabilité économique de la ferme et la valeur de l'outil à transmettre.

L'accès à la terre, outil de travail fondamental du paysan, doit être mieux réparti pour permettre le maintien et l'installation de paysans nombreux.



© Adéar de Venétée

Témoignage

« Vers toujours plus d'autonomie et d'économie »

« En une quinzaine d'année, j'ai réalisé trois diagnostics sur ma ferme. Pour moi, faire un diagnostic a toujours été un moment de prise de recul par rapport au travail de l'exploitation, un moment privilégié pour regarder d'une autre manière la ferme sur laquelle on vit tous les jours et qu'on ne voit plus, d'en visualiser les points forts et les points faibles. À chaque fois, je me suis rendu compte que certaines choses n'allaient pas et que je pouvais encore trouver des moyens de progresser. J'ai particulièrement apprécié de travailler en groupe après le diagnostic avec d'autres paysans dans la même démarche. La réflexion en groupe apporte encore un regard différent, les autres voient des aspects que l'on n'a pas vus, font des suggestions qu'on peut adapter à sa ferme, selon ses envies et ses capacités.

Faire des diagnostics m'a engagé dans une démarche de réflexion et de progrès, vers toujours plus d'autonomie et d'économie. On ne fait des efforts que s'ils amènent à l'économie !

Par exemple, suite au deuxième diagnostic, j'ai décidé de réaliser une fumière avec récupération des jus et fosse à lisier, pour un investissement de 10 000 € et je me suis fixé comme défi personnel de rembourser l'emprunt en diminuant mes charges d'engrais chimiques (1000 € par an). J'ai largement atteint mon objectif car grâce aux diagnostics je comprenais mieux le fonctionnement de ma ferme et j'avais une bonne analyse de la valeur de mes effluents. Cela m'a aussi permis de bien réfléchir à ma fumière, que j'ai réalisée en pente inversée, ce qui permet au fumier de ne jamais sécher.

On pourrait faire 10 diagnostics en une carrière et continuer à progresser, surtout en échangeant avec d'autres paysans ! »

Raymond, paysan dans le Maine-et-Loire



© Georges Baroli

COMMENT FAIRE UN DIAGNOSTIC DE FERME ?

LE DIAGNOSTIC AGRICULTURE PAYSANNE

INTRODUCTION

REMARQUES

Une grille de lecture, pas un jugement !

◆ **Cet outil de diagnostic** ne doit pas être utilisé pour juger le paysan mais bien pour appréhender le fonctionnement de sa ferme et lui donner les moyens de progresser dans la démarche d'agriculture paysanne.

Les indicateurs ne présupposent pas d'un jugement, ils sont simplement un outil de mesure des critères, basés sur des constats.

Par exemple, l'indicateur TN 8 sur la taille des parcelles ne sert pas à condamner un paysan qui cultive de grandes parcelles mais part simplement du constat que de grandes parcelles ne sont pas favorables à la biodiversité.

Ce sont ensuite les critères et les thèmes, éventuellement les seuils des indicateurs, qui représentent les objectifs vers lesquels il faut tendre.

◆ **Des conseils pratiques** pour la réalisation d'un diagnostic sont donnés dans la boîte à outils p. 124.

Grille d'analyse

Comme expliqué précédemment, l'ensemble des six thèmes de la Charte de l'agriculture paysanne, des critères et des indicateurs, constitue une grille d'analyse qui peut être utilisée pour appréhender le fonctionnement global des fermes.

Cette partie du Manuel de l'agriculture paysanne explique en détail l'ensemble des indicateurs qui constituent cette grille d'analyse. Elle est structurée suivant les six thèmes transversaux :

- le travail avec la nature
- la qualité des produits
- le développement local et la dynamique territoriale
- l'autonomie
- la répartition des volumes et des moyens de production
- la transmissibilité

S'ajoute à ces six thèmes une adaptation du thème travail avec la nature pour les fermes en maraichage ou arboriculture.

Ces 6 thèmes sont interdépendants. Ils sont précédés de questions introductives permettant de présenter l'exploitation.

Pour chacun de ces thèmes, les critères utilisés ainsi que les indicateurs sont détaillés. L'intérêt ainsi que la notation de chacun des indicateurs est expliqué.

Notation

Les critères et indicateurs sont affectés d'une notation qui tient compte de leur importance et de la nécessité de ne pas dépasser le nombre de points attribués à chaque thème.

Les thèmes sont notés soit sur 60 soit sur 40 points. En effet, il a été montré empiriquement lors de la constitution de la Charte que trois des thèmes ont des relations plus nombreuses entre eux et avec les autres thèmes. Par exemple, l'autonomie d'une ferme influence sa transmissibilité. Ces trois thèmes sont l'autonomie, le travail avec la nature et la répartition des volumes et des moyens de production. Ils sont en conséquence notés sur 60 points tandis que les 3 autres (qualité des produits, développement local et transmissibilité) sont notés sur 40 points.

Résultat

Le résultat d'un diagnostic se présente de façon synthétique sous la forme d'une fleur à six pétales, chaque pétale symbolisant l'un des six thèmes. La taille de chaque pétale est proportionnelle au nombre de points atteints sur le thème correspondant.



La fleur symbolisant le résultat d'un diagnostic agriculture paysanne.

La Fadear a développé un logiciel informatique permettant la réalisation du diagnostic agriculture paysanne.

Ce logiciel permet la saisie des réponses de chaque indicateur. Il donne ensuite les résultats de chaque critère et de chaque thème ainsi que le résultat global du diagnostic sous forme d'une fleur reprenant les six thèmes de l'agriculture paysanne dans ses pétales.

Le logiciel permet également d'éditer un document de synthèse comprenant une présentation succincte de la ferme, l'analyse des résultats de chacun des thèmes et l'analyse globale du diagnostic de la ferme.

Pour tout renseignement à ce sujet, contactez la Fadear : ap@fadear.org



© Georges Bartoli

PRÉSENTATION DE LA FERME

01

Renseignements généraux

Nom(s) exploitant(s) / Nom de l'exploitation / Commune / Canton / Région /
Année évaluée / SAU

Cette partie situe le diagnostic dans le temps et dans l'espace.

Remarques sur le choix de l'année évaluée:

* **Le choix de l'année évaluée concerne les données comptables ainsi que toutes les données techniques liées au fonctionnement de la ferme.** Généralement, l'année choisie est celle du dernier exercice comptable achevé. Cependant, l'OTEX n'étant pas toujours publié pour l'année la plus récente, on peut être amené à prendre une année antérieure (notamment si l'OTEX est très fluctuant d'une année sur l'autre).

* **Si une année a été exceptionnellement bonne ou mauvaise**, il est également possible de prendre une année antérieure ou postérieure pour lisser les résultats, l'objectif du diagnostic étant de comprendre le fonctionnement global de la ferme et non les particularités d'une année.

INTRODUCTION AU DIAGNOSTIC

◆ **Cette première partie a pour objectif de se familiariser avec la ferme et le projet** du paysan ainsi que d'établir une relation de confiance. Il s'agit d'un entretien libre où les différents éléments peuvent ne pas être évoqués dans l'ordre présenté ici.

02

Présentation succincte des productions de la ferme et de la région

Cette question brosse un tableau très rapide de la ferme et la situe par rapport aux fermes voisines. Elle permet de donner une première idée générale de la ferme (si vous ne connaissez pas la ferme mais aussi pour d'éventuels lecteurs du diagnostic).



© Georges Bartoli

ANALYSE PAR THEME

Le travail avec la nature



Le travail avec la nature

La préservation de l'environnement, de la biodiversité et du patrimoine constitue une priorité que les systèmes agricoles doivent prendre en compte: la nature sait être notre alliée comme notre ennemie selon la façon dont on l'aborde. L'agriculture paysanne a pour double objectif de préserver le milieu naturel tout en travaillant avec lui.

La biodiversité est essentielle sous toutes ses formes au maintien à long terme du potentiel alimentaire de la planète. En effet, les écosystèmes présentent une capacité d'autorégulation, appelée résilience, qui leur permet d'évoluer et de s'adapter aux modifications permanentes du milieu. Plus la biodiversité d'un écosystème est importante et plus cet écosystème est résilient, et donc résistant. Cela prend en compte la biodiversité du milieu naturel mais aussi celle développée sur la ferme, végétale et animale, appelée biodiversité domestique.

L'espace agricole n'est jamais totalement déconnecté du reste des espèces vivantes et bien que celles-ci peuvent générer concurrence, prédation et parasitisme, elles ont aussi beaucoup d'avantages et présentent de nombreux intérêts agronomiques: recyclage de la matière organique, régulation démographique des ravageurs, régulation hydrique... Les espaces naturels ne sont pas sans intérêt productif pour les paysans et les citoyens, bien qu'ils soient souvent considérés comme tels.

Il est donc tout à fait possible de combiner productivité agricole et gestion durable du milieu naturel: la baisse apparente en productivité brute est compensée par des avantages sur différents postes, par exemple une baisse de consommation d'intrants et une diminution de la pression parasitaire.*

5 critères pour évaluer ce thème:

Critère 1
Biodiversité
25 pts

Critère 2
Gestion de la fertilité
11 pts

Critère 3
Gestion des pesticides
10 pts

Critère 4
Protection de la ressource en eau
7 pts

Critère 5
Gestion de l'espace et des risques de pollution
7 pts



Critère 1 / Biodiversité

La biodiversité naturelle autant que domestique doit être préservée et développée : elle constitue le socle de la nature et de l'agriculture.

La biodiversité permet de lutter naturellement contre le parasitisme et le salissement des cultures. L'agriculture paysanne met en place des assolements comportant des espèces aux caractéristiques et exigences agronomiques variées. Les cultures étant différentes, elles ne seront pas sensibles ni aux mêmes parasites ni aux mêmes adventices. Une attention particulière sera portée aux légumineuses, dont les nodosités assurent un enrichissement naturel du sol en azote, ainsi qu'aux plantes à enracinement profond qui permettent d'aérer le sol en profondeur.

La biodiversité et les espaces naturels sont parfois considérés sans intérêt productif direct pour les paysans ; pourtant, ils présentent de nombreux intérêts agronomiques : par exemple, la réserve de prédateurs naturels favorise la régulation des populations de parasites, les haies participent à la régulation hydrique et à la lutte contre l'érosion, offrent protection contre le vent et ombrage pour les animaux...

De plus, accroître la biodiversité naturelle sur sa ferme participe à la multifonctionnalité de l'activité agricole. Tous ces espaces profitent à la collectivité en améliorant le cadre de vie.

A – Biodiversité domestique et complémentarité entre productions créées par le paysan

TN 1	Y a-t-il sur la ferme une activité d'élevage lié au sol ou des échanges ou troc avec des voisins ?	4 pts
	Élevage lié au sol (avec éventuellement troc ou échange)	4/4
	Troc ou échange (sans élevage)	2/4
	Ni élevage ni troc ou échange	0/4

Pourquoi cet indicateur ?

* **La présence d'élevage ou d'échanges avec ses voisins fait augmenter la biodiversité domestique sur l'exploitation, gage d'une meilleure résilience du système de production. On évalue en outre les complémentarités entre productions et notamment entre élevage et culture, une des bases de l'agriculture paysanne.** En effet, les cultures utilisent pour leur croissance les nutriments qui sont dans le sol, tels que l'azote, le potassium ou le phosphore. Ces nutriments sont donc exportés du sol vers les cultures. Deux possibilités s'offrent alors :

– *Les cultures sont vendues à l'extérieur de la ferme* : les nutriments quittent alors la ferme. Pour enrichir à nouveau le sol en nutriments (pour les cultures suivantes), il faut acheter des engrais extérieurs. Ce sont souvent des engrais chimiques, au prix élevé.

– *Les cultures sont consommées sur la ferme par des animaux* : les nutriments sont alors en partie absorbés par les animaux et se retrouvent en partie dans les excréments. Sous forme de compost, de fumier ou de lisier, ceux-ci sont ensuite épanchés sur les terres. Les nutriments enrichissent ainsi le sol : les cycles de l'azote, du phosphore et du potassium sont bouclés, sans apport extérieur.

Cultures et élevages sont donc complémentaires : les cultures nourrissent les animaux qui en contrepartie fertilisent le sol.

* **Ces échanges entre cultures et élevage peuvent se faire à l'échelle de l'exploitation ou à l'échelle de plusieurs exploitations** via des échanges entre voisins (*échange de paille contre du fumier par exemple*).

PRÉCISIONS

- ◆ **On ne prend pas en compte :**
 - L'élevage hors-sol qui, par définition, n'est pas lié aux cultures ;
 - Les échanges marchands entre voisins.

ANALYSE PAR THEME

La qualité des produits

La qualité des produits

La fonction première de l'agriculture est la production de denrées alimentaires en quantité et qualité suffisantes. La qualité des produits est multiple et se décline en différents aspects :

* **la qualité sanitaire** est définie par la réglementation européennes et la législation française ; il s'agit de produire des biens alimentaires sans micro-organismes néfastes aux consommateurs.

* **la qualité chimique** est fondée sur l'absence dans le produit de composants à risque dont la nocivité a été prouvée ou est fortement supposée : polluants chimiques (hormones de croissance, substances provenant d'OGM, antibiotiques, toxines, pesticides), métaux lourds, radiations ionisantes. Pour préserver celle-ci, il faut constamment veiller au respect des principes de précaution et de biovigilance.

* **la qualité nutritionnelle** traduit la capacité du produit à répondre aux besoins essentiels de l'organisme. Elle constitue un facteur incontournable de santé globale et durable.

* **la qualité gustative ou organoleptique** porte davantage sur le plaisir de se nourrir. Elle conditionne fortement l'acte d'achat du produit.

Cette qualité multiple dépend avant tout des méthodes et moyens de production mis en œuvre sur l'exploitation, qui eux-mêmes varient en fonction de la taille de l'exploitation. Par exemple, à qualité bactériologique et sanitaire égales, la qualité gustative d'une viande ou d'un fromage peut varier en fonction du mode d'alimentation des animaux.

La qualité des produits doit être reconnue et identifiable, tant sur les différents plans évoqués que sur celui des modes de production, car de celle-ci découlent la reconnaissance du producteur, sa rémunération et sa satisfaction personnelle. Elle implique également le respect du consommateur à travers la transparence de l'acte de production.

Enfin, l'alimentation joue un rôle important comme facteur de lien social et culturel et doit être l'objet à ce titre de l'attention du plus grand nombre, producteurs, consommateurs et « décideurs » politiques.*

5 critères pour évaluer ce thème :

Critère 1
Qualité liée aux modes de production
20 pts

Critère 2
Reconnaissance officielle
5 pts

Critère 3
Transparence
5 pts

Critère 4
Respect des cycles naturels et du bien-être animal
5 pts

Critère 5
Utilisation ou non d'OGM
5 pts



Critère 1 / Qualité générée par les modes de production mis en œuvre

Q1

Quelle est la contribution des pratiques à la qualité globale des produits ?

20 pts

Calcul de Q1

$$Q1 = \frac{\text{Note du thème « Travail avec la nature »}}{3}$$

Pourquoi cet indicateur ?

La logique d'industrialisation et de production de masse n'est pas adaptée au vivant et à l'agriculture, car elle aboutit à un amoindrissement de la qualité globale du produit.

Le thème « Travail avec la nature », parce qu'il traduit en partie l'adéquation entre les modes de production mis en œuvre dans la ferme et cet objectif qualitatif, constitue un indicateur pertinent dans l'analyse de la qualité des produits.

Ce premier indicateur est donc une reprise de la note du thème « Travail avec la nature » ; elle est divisée par 3 afin d'être ramenée sur 20 points.

PRÉCISIONS

♦ Calculez l'indicateur en divisant la note du thème « Travail avec la nature » par 3.

Critère 2 / Reconnaissance officielle

Q2

Est-ce que certains des produits bénéficient d'une reconnaissance officielle de qualité ? Laquelle ?

5 pts

Marques Demeter, Nature et Progrès, Biocoherence

5/5

Label UE Agriculture biologique

4/5

AOP

3/5

Indication Géographique Protégée, Spécialité Traditionnelle Garantie, Label Rouge

2/5

Certificat de conformité produit

1/5

Aucune reconnaissance officielle de qualité

0/5

Pourquoi cet indicateur ?

Aujourd'hui, les consommateurs ne disposent pratiquement que de la certification officielle pour distinguer les modes de production et évaluer la qualité des produits qu'ils achètent. À ce titre, cela doit être considéré comme un indicateur de qualité. Ces différentes certifications officielles ont été classées suivant l'exigence de leur cahier des charges et leur concordance avec la démarche de l'agriculture paysanne.

PRÉCISIONS

♦ On peut bien sûr remettre en cause la qualité des labels, il n'en reste pas moins que **c'est le seul élément dont dispose le consommateur pour situer un produit dans une gamme de qualité.**



© Adair de Ventidée

ANALYSE PAR THEME

Le développement local
et la dynamique territoriale

Le développement local et la dynamique territoriale

* Être paysan, ce n'est pas seulement exercer un métier à l'intérieur d'une ferme ou avoir des relations transparentes avec les consommateurs. Cette transparence ne traduit que la responsabilité du paysan vis à vis du consommateur.

* Être paysan, c'est aussi être un acteur social, économique, citoyen, ayant des impacts précis sur la dynamique territoriale. Si la pérennité de l'agriculture que nous souhaitons dépend pour partie de l'attitude des autres citoyens et de leurs choix de consommation, l'avenir économique et social de notre territoire dépend aussi des paysans, par leurs rapports aux autres, le choix de leurs relations sociales et économiques, leur contribution à la mise en valeur du territoire. *

4 critères pour évaluer ce thème :

Critère 1
Implication
du paysan
dans la vie locale
12 pts

Critère 2
Forme collective
ou sociale de
production et de
commercialisation
8 pts

Critère 3
Activité d'accueil
et de mise en valeur
du territoire
6 pts

Critère 4
Partage de
la production
14 pts



Critère 1 / Implication du paysan dans la vie locale

Au même titre que tout citoyen, la participation du paysan à une vie communale, culturelle, politique, est un gage de dynamique territoriale.

A – Participation à la vie locale à titre personnel

D1	Quelle est l'implication citoyenne du paysan dans la vie locale ? Les affirmations suivantes sont-elles vérifiées ?	6 pts
	Adhésion à une association culturelle, sportive, sociale (hors agricole)	2/2
	Implication dans la vie politique ou syndicale	2/2
	Prise en charge d'une responsabilité dans l'une de ces structures	2/2

Pourquoi cet indicateur ?

Ces trois indicateurs concernent le paysan en tant que citoyen : en dehors de son travail sur sa ferme, quelle est l'implication locale du paysan ?

En effet, la vie d'un territoire ne s'arrête pas aux fonctions productives : l'existence d'associations (culturelles, sportives, sociales...) et de syndicats est indispensable au dynamisme d'un territoire. Or, l'animation de ces structures s'appuie en grande partie sur le temps « libre » de chaque citoyen. La participation des paysans comme de chaque citoyen est gage d'une vie locale dynamique.

PRÉCISIONS

◆ L'implication dans la vie politique ou syndicale est ici considérée comme relevant de la vie personnelle des paysans. C'est un point qui peut porter à débat et qu'il est intéressant d'aborder entre paysans (dans la comptabilisation des heures de travail notamment).

B – Participation à la vie économique locale



© Hervé Leclair

Le paysan n'est pas isolé dans son processus de production : il y a des fournisseurs qui lui vendent en amont des biens et des services, il a des voisins, il vend sa production : il s'inscrit dans une filière de production. Cette filière peut être étendue dans l'espace ou plus localisée sur le territoire. Locale, elle participe à la bonne dynamique économique du territoire. Le paysan, par ses choix, influence l'échelle de la filière de production et donc la vie économique locale.



© George Bartoli

ANALYSE PAR THEME

L'autonomie



L'autonomie

L'autonomie est à la fois la capacité d'être maître de ses choix et la possibilité d'exercer cette capacité. Elle illustre la façon dont les décisions sont prises sur la ferme, ainsi que le fonctionnement économique, technique et financier de celle-ci. L'autonomie s'applique à l'échelle de la ferme, de la région, du pays.

Autonomie en agriculture ne signifie pas autarcie. Au contraire, l'autonomie repose pour une grande part sur le partenariat, dans une logique de complémentarité avec les autres acteurs locaux. Il s'agit donc de valoriser au maximum les ressources humaines, techniques et financières présentes localement. *

3 critères pour évaluer ce thème :

Critère 1
Autonomie décisionnelle
20 pts

Critère 2
Autonomie économique et financière
20 pts

Critère 3
Autonomie technique
20 pts



Critère 1 / Autonomie décisionnelle

L'autonomie décisionnelle est la capacité du paysan d'analyser les atouts et contraintes externes (contexte agricole et économique) et internes (contexte pédo-climatique, savoir-faire du paysan...) à sa ferme afin de choisir les modes de production, de commercialisation, de financement qui répondront efficacement à ses objectifs (par exemple accroître son revenu, dégager du temps libre...).

C'est le pouvoir de décision qui conditionne fortement l'autonomie du paysan : certains choix peuvent rendre le paysan dépendant d'une firme, d'une méthode, d'un modèle technique.

On distingue deux niveaux de décision dans une ferme :

- les décisions stratégiques concernant le fonctionnement global de la ferme (système de production, de commercialisation, de financement)
- les décisions techniques précises concernant le fonctionnement quotidien de celle-ci.

Les questions sont ouvertes et volontairement répétitives. C'est au paysan de déterminer le niveau d'autonomie qui lui semble le plus juste compte tenu de sa situation.

Vous pouvez utiliser le tableau récapitulatif en annexe du logiciel comme aide-mémoire.

A – Choix stratégiques du paysan

Ils concernent le projet global de l'exploitant. Ce sont les choix qui influent sur le système de production, de commercialisation et de financement de la ferme, eux-même déterminants dans l'autonomie du paysan.

A 1	Concernant le choix des productions, quel degré d'autonomie le paysan estime-t-il avoir ? (aidez-vous des questions supports à la réflexion)	4 pts
	Le paysan s'estime :	
	Très autonome	4/4
	Assez autonome	3/4
	Peu autonome	2/4
	Non autonome	0/4

PRÉCISIONS

♦ Les questions ci-contre sont une aide à la réflexion. Vous n'êtes pas tenu de les poser ou de les aborder dans cet ordre et de cette manière. Les questions Q2 et Q3 sont cependant des points qui méritent d'être discutées.

Pourquoi cet indicateur ?

Cet indicateur a pour objectif d'évaluer l'autonomie du paysan vis-à-vis du choix des productions présentes sur la ferme.

Questions support pour la réflexion :

Q1 – Quelles productions et quelles activités avez-vous sur votre ferme ?

Q2 – Quelles sont les raisons pour lesquelles ces activités et productions sont présentes sur votre ferme ?

- Ces productions étaient présentes sur la ferme au moment de l'installation, et elles vous convenaient et/ou vous plaisaient ;
- Vous avez délibérément choisi ces productions, et vous les avez démarrées de vous-même ;
- Vous auriez préféré faire d'autres choix de productions/activités, mais des contraintes extérieures ont déterminé celles qui sont présentes actuellement :
 - liées à l'histoire de la ferme : les productions étaient déjà présentes au moment de votre installation ;



Critère 2/ Autonomie économique et financière

L'autonomie économique est la capacité à dégager un revenu disponible suffisant pour rémunérer le travail et assurer l'autofinancement de la ferme.

C'est également garder un maximum d'autonomie financière par rapport aux banques ou à l'État (via les emprunts ou les subventions).

A – La gestion de la ferme : revenu, solidité

A7

**Quelle est la capacité économique de la ferme ?
Le revenu horaire disponible par UTA Familiale est de :**

2,5 pts

Moins de 0,4 SMIC horaire

0/2,5

Entre 0,4 et 0,7 SMIC horaire

0,5/2,5

Entre 0,7 et 1 SMIC horaire

1/2,5

Entre 1 et 1,3 SMIC horaire

1,5/2,5

Entre 1,3 et 1,6 SMIC horaire

2/2,5

Plus de 1,6 SMIC horaire

2,5/2,5

Calcul du ratio

$$\frac{\text{Revenu disponible / UTAF} / \text{Total heures annuel}}{\text{SMIC horaire brut}}$$

Comparez ce ration à l'échelle de notation.

PRÉCISIONS

♦ On considère le revenu disponible dégagé par UTAF, c'est-à-dire le chef d'exploitation ou les associés, et non pas par UTA car la main d'œuvre salariée n'est pas rémunérée à partir du revenu disponible. Leur rémunération, bien qu'elle soit aussi permise par l'activité de l'exploitation fait partie des charges d'exploitation, qui sont déjà décomptées du revenu disponible.

Pourquoi cet indicateur ?

Cet indicateur mesure 2 éléments :

- * l'efficacité du travail du paysan : combien le paysan dégage de revenu disponible par heure de travail ?
- * la capacité du système de production à dégager du revenu : combien le paysan dégage de revenu disponible sur la ferme ?

Rappel : le revenu disponible :

- * Pour rappel, le revenu disponible se calcule de la manière suivante :

Revenu disponible = EBE

- annuités emprunts moyen et long terme
- intérêts emprunts court terme

Il traduit la capacité de l'exploitation à rémunérer le paysan ainsi qu'à l'autofinancer. La comparaison avec le SMIC permet de donner un repère par rapport au reste de la société et de construire une échelle de notation. Le fait de ramener à l'heure permet de prendre en compte le temps de travail du paysan, très souvent plus important que celui des salariés.



* **Les paysans en démarche d'agriculture paysanne considèrent que 1,6 SMIC horaire est un revenu disponible convenable et réaliste** et que 0,4 SMIC horaire est le minimum pour assurer la viabilité économique de la ferme. Au-dessous, l'autonomie et les conditions de vie du paysan sont fortement remises en cause.

* **Attention: sans le calcul du revenu disponible, les charges de personnel ne prennent pas en compte la rémunération des associés** (purement comptable) ainsi que leurs cotisations sociales (assumées par le revenu disponible). Si elles ont été prises en compte (refaire le calcul si besoin pour s'en assurer), il faut les ajouter afin de les annuler. C'est d'autant plus important que l'on compare ici le revenu disponible au SMIC brut.

Voir la partie comptabilité de la boîte à outil pour plus d'explications.

Les points de vigilance dans l'analyse :

* **Suivant la taille de l'exploitation et le parcours de(s) l'exploitant(s), les besoins d'autofinancement ne sont pas les mêmes** et donc le revenu disponible « nécessaire » n'est pas le même. L'analyse doit comparer le revenu disponible avec les besoins auxquels il doit permettre de faire face.

* **Les annuités des prêts à taux réduits accordés aux « jeunes agriculteurs »** n'apparaissent pas dans la comptabilité et elles ne sont donc pas prises en compte dans le calcul du revenu disponible : elles sont à assumer personnellement par le nouvel installé. C'est un élément à prendre en compte dans l'analyse : le revenu disponible d'un jeune installé bénéficiant de ces prêts servira également à rembourser ces annuités. Pour indiquer le même niveau d'efficacité économique, le revenu disponible doit donc être plus élevé.

* **Le remboursement des prêts court terme n'est pas compté** : suivant les exploitations, ils peuvent être significatifs ou pas du tout. Il faut penser à regarder et à en tenir compte dans l'analyse.

* **Le fait de ramener à l'heure de travail peut cacher de fortes disparités entre les associés dans le cas des sociétés**. Cela peut aussi poser le problème de l'estimation du temps de travail qui se fait parfois à la louche : l'indicateur perd alors en précision.

Remarques comptables :

* **Le revenu disponible est considéré comme un critère de trésorerie**, bien que ce soit faux rigoureusement puisque l'EBE comporte des variations de stocks qui ne sont pas un critère de trésorerie mais de comptabilité (ils traduisent une « capacité » de production).

* **Le revenu disponible est différent du résultat courant car il ne faut pas confondre annuités et amortissements**. C'est la question de l'investissement et du financement : je peux investir mais autofinancer, dans ce cas il y a amortissements mais pas annuités. Et inversement, je peux faire un emprunt long et moyen terme pour quelque chose qui ne sera pas immobilisé ou pas amorti (terrain, stocks...).

PRÉCISIONS

◆ **L'objectif de revenu disponible fixé par l'agriculture paysanne est deux SMIC**, ce qui est considéré suffisamment élevé pour rémunérer correctement le travail et participer au financement de l'outil de production. Cependant, du fait que les paysans travaillent plus que les salariés, il est extrêmement difficile d'atteindre un revenu disponible horaire égal à deux fois le SMIC horaire. Il a donc été choisi de ramener le seuil supérieur à 1,6 SMIC horaire pour permettre une notation plus réaliste de cet indicateur.



A9

Quelle est l'importance de la pression financière liée aux emprunts? Quel est le poids de la dette totale (hors foncier) par rapport à l'EBE?

3 pts

Moins du double (moins de 200%)

3/3

Moins du triple (entre 200 et 300%)

2/3

Moins du quadruple (entre 300 et 400%)

1/3

Plus du quadruple (plus de 400%)

0/3

Calcul du ratio

$$\frac{\text{Dettes totales (court, moyen et long terme) hors foncier}}{\text{EBE}} \times 100$$

Pourquoi cet indicateur?

Cet indicateur permet de réfléchir à la pression des emprunts à long terme. Les dettes sont rapportées à l'EBE car le montant de l'endettement ne représente pas la même pression suivant la capacité à rembourser de la ferme (puisque l'EBE sert aux prélèvements du/des paysan(s), à rembourser les annuités long et moyen terme et à garder une sécurité/une capacité d'autofinancement).

L'indicateur traduit la capacité de la ferme à rembourser ses dettes ainsi que son avancement dans le remboursement des dettes.

Les points de vigilance dans l'analyse :

* **Il faut prendre en compte l'année d'investissement :** si le paysan vient d'investir et de contracter des dettes, il est normal que l'indicateur soit plus élevé.

* **Il faut faire attention aux dettes à court terme qui peuvent fausser l'indicateur.**

Par exemple, un paysan peut prendre un emprunt court terme dans l'attente d'une subvention pour des raisons de trésorerie (subvention d'équipement par exemple). Dans ce cas, la dette court terme alourdit les dettes totales alors qu'elle est très ponctuelle et non représentative de la ferme. Il est donc intéressant de demander la nature des dettes court terme (s'il s'agit uniquement de trésorerie, on peut dans certains cas ne pas les compter, tout en restant vigilant : une dette de trésorerie peut cacher une faiblesse de fonctionnement).



© Georges Bartoli

Lorsqu'elle est élevée, la pression financière liée au remboursement des emprunts entrave l'autonomie du paysan.



© Adéar de Vandée

ANALYSE PAR THEME

La répartition des volumes et des moyens de production



La répartition des volumes et des moyens de production

Les paysans en démarche d'agriculture paysanne ont la volonté de répartir l'accès à la production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au marché.

La notion de répartition ne signifie pas une division mathématique de la production globale nécessaire par le nombre de paysans. Il s'agit de gérer la mobilité de la production avec des objectifs sociaux, économiques et environnementaux précis. En effet, quelles que soient les productions, il y a en permanence des paysans qui cessent leur activité, d'autres qui s'installent, d'autres qui réduisent ou développent leurs volumes. C'est cette part de la production en mouvement qu'il faut « canaliser » de façon volontariste en direction des paysans dont le volume de production ne permet pas de dégager un revenu correct (défini comme un revenu qui permette de satisfaire les besoins de base et qui laisse la possibilité d'une vie sociale). S'il n'y a pas cette intervention publique et ciblée dans la mobilité des droits à produire, ceux-ci continueront à se concentrer dans les sites déjà les plus concentrés.

Il en va de même de l'accès à la terre qui constitue un outil de travail fondamental du paysan. Les terres doivent être réparties de façon plus juste, via un contrôle des structures renforcé, pour permettre le maintien et l'installation de paysans nombreux et non pas la concentration des terres au bénéfice d'un nombre restreint de gros exploitants. Le marché foncier doit être régulé afin que la gestion des terres agricoles ne soit pas soumise aux lois du marché et de la spéculation : pour que les paysans puissent planifier l'utilisation des terres dans le temps, leur prix doit être maîtrisé.*

IMPORTANT

♦ Le croisement entre les différents indicateurs de ce thème est particulièrement important pour avoir une cohérence d'ensemble sur la répartition des volumes et moyens de production ; chaque indicateur pris séparément ne donne qu'une vision partielle de ce thème.

6 indicateurs pour évaluer ce thème :

Indicateur 1
Surface de l'exploitation
20 pts

Indicateur 2
Valeur ajoutée dégagée à l'hectare
10 pts

Indicateur 3
Revenu disponible
10 pts

Indicateur 4
Ressenti du paysan quant à la taille de sa ferme
10 pts

Indicateur 5
Libération de terres pour l'installation d'un autre paysan
5 pts

Indicateur 6
Création d'emploi
5 pts



© Adnan de Veniège

ANALYSE PAR THEME

La transmissibilité



La transmissibilité

La transmissibilité illustre principalement les dimensions sociales et économiques de l'agriculture. Avoir une ferme transmissible, c'est faciliter sa reprise par quelqu'un qui pourra vivre de son activité. Cela contribue à maintenir des paysans nombreux sur l'ensemble du territoire. La transmissibilité des fermes est une condition essentielle pour répondre aux attentes de la société concernant l'emploi, la qualité des produits, le dynamisme de la vie rurale.

Une ferme est facilement transmissible lorsque :

* **Elle est attractive**, c'est-à-dire que les porteurs de projet ont envie de la reprendre : le territoire est dynamique, le travail est plaisant et les conditions de vie sont satisfaisantes ; les productions sont adaptables aux souhaits des porteurs de projet.

* **Elle est repreneable économiquement**, c'est-à-dire que les porteurs de projet ont la capacité financière de la reprendre : capital pas trop lourd à reprendre, possibilité de dégager un revenu disponible satisfaisant par travailleur. *

5 critères pour évaluer ce thème :

Critère 1
« Vivabilité » dans la ferme
10 pts

Critère 2
Sécurité vis-à-vis du foncier
5 pts

Critère 3
Adaptabilité de la ferme
5 pts

Critère 4
Viabilité économique de la ferme
10 pts

Critère 5
Valeur de l'outil à transmettre
10 pts



Critère 1 / « Vivabilité » dans la ferme

Une exploitation n'est transmissible que si elle est vivable, c'est à dire qu'elle offre des conditions de travail qui satisfont le paysan et qu'elle évolue dans un environnement qui les favorise. La « vivabilité »

est une condition essentielle pour rendre l'installation attractive et pour donner envie au paysan de transmettre sa ferme.

A – Le contexte général autour de la ferme

T1	Quelle est l'ambiance générale liée à l'activité professionnelle ? (contexte de la ferme, bonne entente avec les voisins, possibilité de travailler en entraide, de bénéficier d'un service de remplacement...)	3 pts
	Très bonne	3/3
	Bonne	2/3
	Moyennement bonne	1/3
	Pas bonne	0/3

Pourquoi cet indicateur ?

Une ferme est plus attractive si l'ambiance de travail y est bonne et que le paysan se sent bien intégré et entouré dans son travail : s'il peut échanger avec ses voisins, travailler en entraide avec eux ou bénéficier d'un service de remplacement par exemple.

T2	Quelle est l'ambiance générale hors de l'activité professionnelle (sentiment d'isolement, existence d'une vie sociale à proximité immédiate de la ferme (en-dehors de l'activité agricole), axes de communication, équipements et activités culturels...)?	2 pts
	Bonne	2/2
	Moyennement bonne	1/2
	Pas bonne	0/2

Pourquoi cet indicateur ?

Une ferme est plus attractive si le paysan et sa famille peuvent y avoir une vie personnelle et sociale épanouie, ce qui est facilité par exemple par la proximité d'activités culturelles, de commerces, d'axes de communication, une desserte scolaire... L'enclavement d'une ferme ou le sentiment d'isolement ne facilite pas son attractivité et donc sa transmission.



B – Le travail dans la ferme

T3	Quelle est la pénibilité du travail sur la ferme ? Comment le paysan vit-il psychologiquement et physiquement son activité ? Les affirmations suivantes sont-elles vérifiées ?	2 pts
	Le travail est agréable, épanouissant, enrichissant	1/1
	Le travail est peu à non pénible physiquement	1/1

Pourquoi cet indicateur ?

Une ferme est plus facilement transmissible si elle n'impose pas un travail pénible, aussi bien moralement que physiquement. Bien que les conditions de travail dans l'agriculture aient beaucoup évoluées dans les dernières décennies, le travail paysan reste plus difficile physiquement que dans la majorité des métiers, ce qui peut présenter un obstacle à l'installation et à la transmission.

T4	Quel est le volume horaire consacré au fonctionnement de la ferme (par UTA Familiale, en comparaison d'un travailleur salarié à 2000 h/an pour un temps plein) ?	2 pts
	Inférieur à 2 000 h/an	2/2
	Entre 2000 et 2400 h/an	1/2
	Supérieur à 2400 h/an	0/2

Calcul

Faites la moyenne du temps de travail annuel des UTAF.

Pourquoi cet indicateur ?

Les conditions de travail d'un paysan sont différentes de celles d'un salarié (pas ou peu de temps de transport, astreintes liées au climat). Néanmoins, l'agriculture paysanne considère que la profession agricole doit avoir accès aux mêmes droits que les autres catégories socioprofessionnelles. Le chiffre de 2400 heures de travail par an représente, du point de vue de l'agriculture paysanne, un seuil au-delà duquel la «vivabilité» est remise en cause en comparaison avec les autres catégories sociales, d'autant plus que 2400 h/an représente déjà une majoration du temps de travail salarié* qui tient compte de la réalité du terrain.

Qu'est-ce que le travail ?

Cette question suscite souvent un débat important sur le décompte des heures de travail, tout le monde n'ayant pas la même vision du «travail» : un paysan considérera comme du travail de surveiller ses bêtes au champ et un autre non, un autre comptera les heures qu'il a passées à couper du bois pour sa maison ou à échanger avec un voisin... Il n'y a pas vraiment de réponse prédéfinie à cette question, c'est à chaque groupe de paysans d'y répondre. **Le plus gros point de débat est les heures consacrées à la vie syndicale des paysans :** est-ce que ces heures font parties des heures de travail ou non ? Dans une optique de transmission, on peut considérer que le repreneur ne va pas reprendre à son compte l'activité syndicale et donc les heures qui y sont associées. Il est donc intéressant de compter les heures effectives de travail sur la ferme qui devront être assumées par le repreneur, hors activité syndicale. Toutefois, il est très intéressant de comptabiliser les heures totales effectuées par le paysan, activité syndicale comprise.

* D'après le code du travail, la durée maximale annuelle du travail pour un salarié agricole est égale à :

- 2000 heures pour les exploitations n'ayant qu'un seul salarié permanent et pour les ETA et CUMA.
- 1940 heures pour les exploitations de 2 à 3 salariés.
- 1900 heures pour les exploitations de 4 à 20 salariés.
- 1860 heures pour les exploitations de plus de 20 salariés.

**T5**

Le paysan a-t-il la possibilité de s'accorder le temps nécessaire pour se reposer, se changer les idées, faire une autre activité ?

1 pt

Au moins un jour disponible par semaine

1/1

Moins d'un jour disponible par semaine

0/1

Pourquoi cet indicateur ?

Les conditions de travail d'un paysan sont différentes de celles d'un salarié (pas ou peu de temps de transport, astreintes liées au climat). Néanmoins, l'agriculture paysanne considère que la profession agricole doit avoir accès aux mêmes droits que les autres catégories socioprofessionnelles. Elle considère que le paysan doit pouvoir bénéficier d'une journée de repos hebdomadaire. C'est une revendication sociale mais aussi un critère d'attractivité qui améliore la transmissibilité d'une ferme.

Critère 2/ Sécurité vis-à-vis du foncier

T6

Si le paysan devait transmettre sa ferme aujourd'hui, en tenant compte du mode de faire valoir, de la pression foncière, de ses relations avec le ou les propriétaires, quel serait son sentiment vis-à-vis de la sécurité du foncier ?

5 pts

Très sûr

5/5

Sûr

3/5

Peu sûr

1/5

Pas sûr

0/5

Pourquoi cet indicateur ?

Une ferme est plus facilement transmissible si celui qui la reprend a la maîtrise sur le long terme de la destination du foncier. Cela dépend du lien juridique existant entre le paysan qui s'installe et le foncier. Celui-ci dépend du lien juridique entre le foncier et le cédant. Le lien le plus sécurisant est la propriété. Dans le cas du fermage, les baux les plus longs sont les plus sécurisants.



Critère 3/ Adaptabilité de la ferme

T7

Compte tenu des conditions pédoclimatiques et de la structure en place (polyvalence des bâtiments, outils, parcellaire...), quelle est l'adaptabilité agronomique et structurelle de la ferme pour d'autres productions ?

5 pts

PRÉCISIONS

◆ Parmi les sources d'adaptabilité, pensez par exemple à la structure des bâtiments existants, à la possibilité d'irriguer (pour du maraichage par exemple), aux potentiels débouchés pour de la vente directe...

Ferme très adaptable à d'autres productions

5/5

Ferme assez adaptable à d'autres productions

3/5

Ferme peu adaptable à d'autres productions

1/5

Ferme non adaptable à d'autres productions

0/5

Pourquoi cet indicateur ?

La capacité d'adapter son outil de production à un contexte économique ou politique nouveau sans compromettre la viabilité de la ferme est un atout pour le fonctionnement de celle-ci. De plus, l'adaptabilité de la ferme la rend plus attractive pour des repreneurs potentiels : ceux-ci seront plus nombreux s'ils peuvent orienter les productions en fonction de leur projet personnel.

Critère 4/ Viabilité économique de la ferme

T8

La ferme présente-t-elle une bonne autonomie économique ? (Reprenez le résultat du thème « Autonomie »)

5 pts

Calcul du ratio

Note
« Autonomie
économique »

4

Pourquoi cet indicateur ?

Plus une ferme est en bonne santé économique et plus elle est facilement repreneable. Pour évaluer cette bonne santé, cet indicateur reprend la note de la partie « autonomie économique » qui évalue les principales caractéristiques économiques d'une ferme : sa capacité à dégager du revenu, sa solidité financière par rapport aux emprunts et sa solidité par rapport aux subventions notamment.



T9

Quel est le niveau de revenu dégagé pour chaque actif ? Que représente-t-il par rapport au SMIC ?

Est-il suffisant pour le paysan, comparé à ses besoins ?

Quel est son objectif de prélèvement privé ?

5 pts

Moins de 0,4 SMIC horaire	0/5
Entre 0,4 et 0,7 SMIC horaire	1/5
Entre 0,7 et 1 SMIC horaire	2/5
Entre 1 et 1,3 SMIC horaire	3/5
Entre 1,3 et 1,6 SMIC horaire	4/5
Plus de 1,6 SMIC horaire	5/5

Pourquoi cet indicateur ?

Cet indicateur insiste sur la capacité de la ferme à dégager un revenu suffisant, qui permette au paysan et à sa famille (aux associés et à leur famille) de subvenir correctement à leurs besoins.

Attention, on ne parle pas ici du revenu disponible qui sert également à l'auto-financement mais des prélèvements privés du paysan pour ses besoins personnels.

Les points de vigilance de l'indicateur

* Cet indicateur n'indique pas les prélèvements potentiels que le paysan pourrait dégager de la ferme. Les prélèvements privés peuvent être supérieurs à ce que permet la ferme : ils mettent alors en danger la pérennité économique de l'exploitation. Ils peuvent au contraire être inférieurs si les besoins du paysan sont faibles et ne représentent pas alors la capacité économique de la ferme et ce que pourrait dégager un repreneur.

* De plus, les besoins privés des paysans dépendent beaucoup de leur avancement professionnel et personnel (enfants...) ainsi que de leurs choix de vie. Les besoins d'un repreneur peuvent être très différents.

* Les prélèvements privés ne se retrouvent pas dans la comptabilité et peuvent être difficiles à évaluer si le paysan ne les mesure pas. Il est intéressant dans ce cas que le paysan se rende compte qu'il ne sait pas combien il gagne d'argent et qu'il s'interroge là-dessus. Cependant, de plus en plus de paysans ont une comptabilité dite « de gestion », qui mesure en principe cette capacité.

Calcul du ratio

Moyenne sur 5 ans
des prélèvements
privés/UTAF/h

SMIC horaire

Le revenu doit permettre
au paysan et à sa famille
de répondre à leurs besoins.



© Hervé Leclair



Critère 5 / Valeur de l'outil à transmettre

Il s'agit de mettre le revenu dégagé en rapport avec l'importance du capital.

T 10

Quelle est l'importance de la valeur du capital nécessaire au fonctionnement de la ferme par rapport au nombre d'actifs ?

Est-ce que le montant du capital est élevé par rapport aux actifs que l'activité peut faire vivre ? Son montant risque-t-il de générer un montant d'emprunt trop important ?

5 pts

Calcul du ratio

Éléments de l'actif nécessaires pour faire fonctionner la ferme (hors foncier)

UTAF

C'est-à-dire le ratio :

Immobilisations (hors foncier)
+ stocks

UTAF

Plus de 190 000 €

0/5

Entre 160 000 et 190 000 €

1/5

Entre 130 000 et 160 000 €

2/5

Entre 100 000 et 130 000 €

3/5

Entre 70 000 et 100 000 €

4/5

Moins de 70 000 €

5/5

Pourquoi cet indicateur ?

Cet indicateur estime l'accessibilité de l'emprunt théorique nécessaire pour s'installer. Il calcule la valeur du capital engagé pour le fonctionnement de la ferme par actif (hors salariés). **Beaucoup de fermes sont difficiles à transmettre car elles ont un capital qui contraint le repreneur à un trop fort endettement.**

L'indicateur prend en compte uniquement les éléments de l'actif nécessaire pour faire fonctionner la ferme, c'est-à-dire les immobilisations hors foncier (le foncier n'est pas pris en compte pour ne pas introduire le biais de la propriété des terres) ainsi que les stocks. Il s'agit de l'actif qui sera réellement repris lors de la transmission de la ferme.

Qu'est-ce l'actif ?

L'actif total est composé :

- **des immobilisations** : les bâtiments, le matériel, le(s) cheptel(s), les terres en propriété s'il y en a
- **des stocks d'approvisionnement et de produits**
- **des créances** (ce que des tiers doivent aux paysans) : créances clients, TVA...
- **de l'actif disponible** (ce dont le paysan peut disposer immédiatement ou à très court terme) : les comptes bancaires, les placements bancaires, la caisse s'il y en a une

Les trois derniers éléments constituent l'actif circulant, par opposition à l'actif immobilisé. Il s'agit d'une image à un instant précis.

PRÉCISIONS

- ◆ **L'actif comptable est fictif et ne tient pas compte de la valeur réelle de l'actif.** Il faut donc être prudent dans l'interprétation de cet indicateur, qui est d'autant plus faussé que la carrière du paysan enquêté est longue.
- ◆ **La valeur de l'actif comptable est également très liée au système de production de la ferme.**



T11

Quel est le poids du revenu dégagé sur la ferme par rapport au capital nécessaire à la production ?

Est-ce que le revenu dégagé permet de faire face aux emprunts ?

5 pts

Moins de 5 %

0/5

Entre 5 et 10 %

1/5

Entre 10 et 15 %

2/5

Entre 15 et 20 %

3/5

Entre 20 et 25 %

4/5

Plus de 25 %

5/5

Pourquoi cet indicateur ?

Cet indicateur complète le précédent : le poids de la reprise de l'actif nécessaire au fonctionnement et des emprunts générés est à relativiser en fonction du revenu que le paysan est capable de dégager sur la ferme.

Cet indicateur compare le résultat dégagé sur la ferme (sans prendre en compte les amortissements) : « marge nette + amortissements », avec les éléments de l'actif nécessaire au fonctionnement de la ferme : « immobilisations hors foncier + stocks ».

Ce calcul donne des indications sur la capacité du paysan qui reprendra la ferme à rembourser les emprunts engendrés par la reprise de l'actif.

Remarque : Le foncier n'est pas pris en compte pour ne pas introduire le biais de la propriété. De même, la marge nette est calculée hors charges de personnel pour ne pas pénaliser l'emploi.

Calcul du ratio

Marge nette*
+ Amortissements

Immobilisations
(hors foncier)
+ Stock

*Marge nette
= EBE
- dotations aux amortissements
+ charges de personnel
- frais financiers
+ produits financiers

PRÉCISIONS

◆ On retrouve le même biais que dans l'indicateur précédent lié à l'actif comptable, qui ne reflète pas la valeur réelle de l'actif.

◆ **Remarque :** la « marge nette + amortissements » peut être assimilée à l'« EBE hors charges de personnel et résultat financier compris », elle sert donc à rémunérer le travail y compris le travail salarié, à payer les emprunts (hors intérêts) et à assurer l'autofinancement.



Le poids du capital à reprendre est à relativiser en fonction du revenu que le paysan dégage sur la ferme.



ANALYSE PAR THEME

Le travail avec la nature / Maraîchage



Le travail avec la nature : version maraîchage et arboriculture

La préservation de l'environnement, de la biodiversité et du patrimoine constituent des priorités que les systèmes agricoles doivent prendre en compte : la nature sait être notre alliée comme notre ennemie selon la façon dont on l'aborde. L'agriculture paysanne a pour double objectif de préserver le milieu naturel tout en travaillant avec lui.

La biodiversité est essentielle sous toutes ses formes au maintien à long terme du potentiel alimentaire de la planète. En effet, les écosystèmes présentent une capacité d'autorégulation, appelée résilience, qui leur permet d'évoluer et de s'adapter aux modifications permanentes du milieu. Plus la biodiversité d'un écosystème est importante et plus cet écosystème est résilient, et donc résistant. Cela prend en compte la biodiversité du milieu naturel mais aussi celle développée sur la ferme, végétale et animale, appelée biodiversité domestique.

L'espace agricole n'est jamais totalement déconnecté du reste des espèces vivantes et bien que celles-ci peuvent générer concurrence, prédation et parasitisme, elles ont aussi beaucoup d'avantages et présentent de nombreux intérêts agronomiques : recyclage de la matière organique, régulation démographique des ravageurs, régulation hydrique... Les espaces naturels ne sont pas sans intérêt productif pour les paysans et les citoyens, bien qu'ils soient souvent considérés comme tels.

Il est donc tout à fait possible de combiner productivité agricole et gestion durable du milieu naturel : la baisse apparente en productivité brute est compensée par des avantages sur différents postes, par exemple une baisse de consommation d'intrants et une diminution de la pression parasitaire. *

5 critères pour évaluer ce thème :

Critère 1
Biodiversité
20 pts

Critère 2
Gestion de la fertilité
12 pts

Critère 3
Gestion des pesticides
13 pts

Critère 4
Protection de la ressource en eau
9 pts

Critère 5
Gestion de l'espace et des risques de pollution
6 pts



© Georges Barroli

LA BOÎTE À OUTILS



COMPTABILITÉ AGRICOLE

Repères de comptabilité agricole pour la réalisation du diagnostic agriculture paysanne

La comptabilité agricole est une technique permettant d'enregistrer et de répertorier l'ensemble des documents comptables liés à l'activité agricole. Elle est remplie par l'agriculteur ou l'organisme comptable à partir de pièces comptables telles que les factures ou le cahier de caisse. La comptabilité est un bon outil de gestion économique de sa ferme et est utilisée en tant que tel dans le diagnostic agriculture paysanne.

Cette partie rappelle des bases de comptabilité agricole, donne des explications sur les éléments comptables utilisés dans le diagnostic agriculture paysanne et indique où les trouver.

Les tableaux indispensables :

Page 112
Plan comptable

Page 113
Compte de résultat

Page 114
Bilan

Page 115
Soldes intermédiaires de gestion

Page 116
Données demandées dans le diagnostic

Page 123
Définitions comptables

A. LES BASES DE COMPTABILITÉ AGRICOLE

INTRODUCTION

La comptabilité découpe le temps et l'espace :

* Elle découpe une ferme dans l'espace en décidant de ce qui relève du domaine professionnel et ce qui relève du domaine personnel : elle définit les limites de l'entreprise agricole. Dans la comptabilité d'une ferme, on trouve donc uniquement les données concernant l'entreprise agricole. Il faut noter que certaines données relevant du domaine privé et donc non présentes dans la comptabilité peuvent être nécessaires pour le diagnostic (*par exemple, achat de parts sociales, autoconsommation parfois non prise en compte dans la comptabilité, coût du foncier ou cotisations MSA des associés...*). Il faut alors penser à les demander (voir la partie 2).

* Elle découpe le temps en périodes : le compte de résultat s'effectue sur un laps de temps qu'on appelle un exercice comptable. Si un exercice dure souvent 12 mois, ce n'est pas une obligation et ce n'est pas toujours le cas. De même, la date de début de l'exercice est variable et peut être influencée par les productions : *par exemple, pour les fermes laitières, l'exercice est souvent clôturé fin mars, en même temps que la campagne des quotas laitiers.*

La comptabilité comporte deux parties :

* Un ensemble de documents où les données comptables sont listées suivant le plan comptable :

- Le classement des pièces
- L'enregistrement comptable
- Le classement des enregistrements comptables par comptes (le grand livre)
- le récapitulatif des mouvements et des soldes par comptes (les balances comptables) qui sert de sommaire de grand livre.

* Un ensemble de documents où les données comptables ne sont pas listées suivant le plan comptable :

- Le compte de résultat
- Le bilan

Remarques générales utiles pour le diagnostic :

* Bien que la comptabilité obéisse à de nombreuses règles bien définies, elle laisse également une grande place à la subjectivité et aux choix personnels, juridiques et fiscaux à l'intérieur même de ces règles.

Voici des exemples de domaines où s'exerce la subjectivité du paysan :

- Le choix entre un amortissement linéaire ou dégressif et le choix de la durée d'amortissement du matériel (la durée est encadrée mais il subsiste une marge)
- La répartition des charges mixtes (comme l'eau ou l'électricité) entre le privé et le professionnel
- L'estimation des stocks
- Les dates de début et de clôture de l'exercice comptable

Ces choix sont personnels mais ont des incidences sur la comptabilité.

* Un diagnostic est réalisé à un temps T, avec les données d'un exercice comptable défini. Il est important de savoir si l'exercice analysé correspond au fonctionnement habituel de l'exploitation ou s'il s'agit d'une année particulière (sécheresse, maladies importantes, année de crise pour une production...). Les principaux chiffres des années précédentes, en complément du témoignage du paysan, peuvent être de bons indicateurs.

* Toute donnée qui varie beaucoup d'une année à l'autre mérite d'être analysée. *Par exemple, les variations de stocks peuvent être utilisées pour influencer sur le revenu : ils peuvent être sous-évalués pour baisser le résultat une bonne année ou au contraire surévalués pour montrer une bonne comptabilité pour obtenir un prêt bancaire.* Il est important de le savoir pour l'analyse des résultats économiques du diagnostic.

Remarque : pour le diagnostic, vous pouvez aussi décider d'utiliser une valeur plus proche de la valeur réelle dans les calculs, ce qui vous évite alors de le prendre en compte dans l'analyse.

IMPORTANT

♦ Il ne faut pas confondre la trésorerie et la comptabilité : la comptabilité se préoccupe de ce qu'on a produit et consommé au cours de l'exercice tandis que la trésorerie considère ce qui a été acheté ou vendu.

Par exemple, la production de l'exercice est une donnée comptable tandis que le total des ventes est une donnée de trésorerie. Mais comptabilité et trésorerie sont liées :

Production (donnée comptable) = total des ventes (donnée de trésorerie) + variation de stocks produits (stock final - stock début ; donnée comptable) + production autoconsommée par le privé (donnée comptable)

La trésorerie permet l'achat de produits de fonctionnement et le paiement des dépenses. Si le montant des charges excède le montant des ventes, il n'y a plus de trésorerie disponible.

♦ Chaque centre de gestion a sa propre grille de comptabilité pour les calculs, qui peuvent donc différer d'un centre à l'autre.

La comptabilité et les impôts sont codifiés mais le retraitement des données ne l'est pas. C'est pourquoi il est nécessaire dans la réalisation du diagnostic de demander comment sont faits les calculs et éventuellement de les refaire afin de bien les comprendre.

- * **Le régime fiscal choisi (forfait, simplifié ou réel) influence la comptabilité.** Par exemple, la dernière paye du lait peut être reportée sur l'exercice suivant pour que le chiffre d'affaire ne dépasse pas le seuil autorisé pour l'imposition au forfait.
- * **Attention à la véracité de la comptabilité :** tout ce qui n'est pas justifié par des pièces n'est pas pris en compte et la séparation entre les données professionnelles et personnelles peut parfois être

floue. Par exemple, une part non négligeable de la production peut être vendue « au noir » ou être échangée avec des voisins et ne pas figurer dans la comptabilité. Les résultats économiques de la ferme risquent alors d'être sous-évalués. Il peut être intéressant pour l'agriculteur de noter la part de ces produits qui ne sont pas enregistrées dans la comptabilité afin d'avoir un raisonnement économique plus juste. *

LE PLAN COMPTABLE

Les données comptables sont obligatoirement réparties en 7 classes suivant le plan comptable ci-contre.

> **Les cinq premiers comptes** apparaissent dans le bilan tandis que les comptes 6 et 7 apparaissent dans le compte de résultats.

> **Chaque classe** comporte ensuite de nombreuses sous-divisions, chacune portant un numéro défini.

> **Les numéros** permettent de retrouver les données que l'on cherche dans le grand livre et dans la balance comptable. Par exemple, la production autoconsommée se retrouvera sous le compte 726.

COMPTES DU BILAN	1	Capitaux (capital, résultats, subventions, emprunts...)
	2	Immobilisations (incorporelles, corporelles, en cours...)
	3	Stocks (approvisionnement, animaux, végétaux en terre, produits...)
	4	Tiers (dettes, créances, TVA, associés...)
	5	Financiers (placements, banque, caisse)
COMPTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	6	Charges (achat de biens et services, variations de stocks, intérêts, amortissements...)
	7	Produits (ventes de biens et services, variations de stocks produits, subventions, amortissement des subventions d'équipements...)

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat comptabilise tout ce qui a été consommé (=les charges) ou produit (=les produits) sur la durée de l'exercice.

* La différence entre le total des charges et le total des produits constitue le résultat de l'exercice (un bénéfice s'il est positif ou une perte s'il est négatif).

* Des résultats intermédiaires peuvent être calculés (les charges étant soustraites et les produits additionnés).

Ces résultats intermédiaires sont :

- > le **résultat financier** (différence entre les produits financiers et les charges financières)
- > le **résultat exceptionnel** (différence entre les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles)
- > le **résultat d'exploitation** (voir tableau ci-dessous)
- > le **résultat courant** (égal à la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier).

CHARGES = ce qui a été consommé durant l'exercice = ce qui appauvrit	PRODUITS = ce qui a été créé durant l'exercice = ce qui enrichit
<ul style="list-style-type: none"> ■ Achats de biens et de services [60, 61, 62]¹ ■ Variations de stocks (approvisionnement) [603] ■ Fermage [6131] ■ Impôts et taxes [63] ■ Charges de personnel [64]: <ul style="list-style-type: none"> – Rémunération des salariés [6411] – Charges sociales des salariés [645] – Rémunération des associés [6413]² – Charges sociales de l'exploitant ou des associés [646]* ■ Dotations aux amortissements [68] 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ventes de biens et de services [70] ■ Variations de stocks (produits) [71] ■ Indemnités et subventions d'exploitation [74]: <ul style="list-style-type: none"> – Aides de la PAC – Subventions autres (CG /CR etc...) ■ Autoconsommation [726] <ul style="list-style-type: none"> – Production consommée par le paysan – Production immobilisée [722] ■ Transfert de charges d'exploitation [791]
CALCUL DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Charges financières [66] <ul style="list-style-type: none"> – Intérêts sur les emprunts CT et LMT – Agios 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Produits financiers [76]
CALCUL DU RÉSULTAT COURANT	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Charges exceptionnelles <ul style="list-style-type: none"> – Valeur nette comptable des immobilisations revendues [675] 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Produits exceptionnels <ul style="list-style-type: none"> – Amortissement des subventions d'équipement [777] – Vente d'immobilisations (à la valeur de vente) [775] – Aide aux investissements
CALCUL DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	

¹ Les numéros indiqués entre crochets sont les numéros des comptes du plan comptable.

² La rémunération des associés ainsi que les charges sociales de l'exploitant et/ou des associés ne sont pas prises en compte dans les charges de personnel dans le diagnostic agriculture paysanne, entre autre parce qu'elles ne sont pas comptées dans les charges de personnel dans toutes les comptabilités. Voir la partie B pour plus de détails.

REMARQUES

♦ L'actif réel peut être différent de l'actif comptable : par exemple, les bâtiments ou le foncier peuvent ne pas apparaître dans le bilan puisqu'ils peuvent relever du domaine privé.

De plus, les immobilisations sont comptées dans le bilan à leur valeur nette comptable et non pas à leur valeur réelle (par exemple leur valeur comptable sera de 0 si le matériel est amorti même si celui-ci a une valeur réelle de x euros).

♦ Les parts sociales de CUMA sont toujours professionnelles.

♦ Il n'y a au bilan que ce qu'on peut vendre.

♦ « Fumure » et « arrière fumure » peuvent être trouvés dans le bilan, cela correspond aux améliorations du fond (chaulages par exemple). Cette pratique est encadrée par des barèmes mais peut aussi cacher des pas de porte.

♦ Les stocks en terre sont évalués en fonction des dépenses avancées pour produire [semences – travail de préparation du sol (façon culturale)].

LE BILAN

Le bilan constitue une « image » à un temps donné de ce que l'exploitant(s) possède (= l'actif) et de ses ressources (= le passif).

Il est établi le dernier ou le premier jour de l'exercice. L'actif est composé de l'actif immobilisé et de l'actif circulant (les stocks, les créances et l'actif disponible).

ACTIF = ce que je possède <i>« Ce qu'il y a sur la ferme à une date donnée »</i> <i>« Ce qu'il faut pour produire »</i>	PASSIF = comment je l'ai financé <i>« Mode de financement de ce qu'il y a / de ce qu'il faut »</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Actif immobilisé : <ul style="list-style-type: none"> – Immobilisations incorporelles [20] – Immobilisations corporelles : bâtiments, matériel... [21] – Immobilisations financières [27] – Animaux de reproduction (« long terme ») [24] ■ Actif circulant : <ul style="list-style-type: none"> Stocks : <ul style="list-style-type: none"> – Animaux cycles long et court [31-32] – Avances sur cultures [34] – En-cours de biens et de services [35-36] – Stocks d'approvisionnement [30] – Stocks de produits [37] Créances [41] Actif disponible : <ul style="list-style-type: none"> – Placement [50] – Banque [51] – Caisse [53] 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Capitaux propres : <ul style="list-style-type: none"> – Capital individuel [101] – Réserves [106] – Compte de l'exploitant [108] – Report à nouveau [11] – Résultat de l'exercice [12] – Subventions d'investissement [131] ■ Dettes : <ul style="list-style-type: none"> – Emprunts à long, moyen et court terme [16] – Dettes fournisseurs [40] – Dettes de personnel [42] – État (TVA) [44] – Dettes associés [45] – Découvert bancaire [519]



LES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Les soldes intermédiaires de gestion sont souvent utilisés dans le diagnostic agriculture paysanne, notamment l'excédent brut d'exploitation.

Les soldes intermédiaires de gestion sont calculés de la manière suivante (en rouge ce qui est soustrait et en bleu ce qui est ajouté) :

Classe comptable	Soldes intermédiaires de gestion
	Revente – achat de marchandises
	= MARGE COMMERCIALE
[70]	+ produits vendus (chiffre d'affaire)
[71]	+/- variation d'inventaire
[726]	+ production autoconsommée
[604]	– Achat d'animaux
	= PRODUCTION DE L'EXERCICE
[60] [603] [61, 62]	– Consommations intermédiaires Approvisionnements Variation de stocks d'approvisionnement Achats de services
	= VALEUR AJOUTÉE
[74]	+ indemnités et subventions
[6131]	– Fermage
[63]	– Impôts et taxes
[64]	– Charges de personnel
	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)
[68]	– Dotations aux amortissements
	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION
[76]	+ produits financiers
[66]	– Charges financières
	= RÉSULTAT COURANT
[775] [777]	+ produits exceptionnels Vente d'immobilisation Amortissements des subventions d'équipements
[675]	– Charges exceptionnelles (valeur nette comptable des immobilisations vendues)
	= RÉSULTAT D'EXERCICE

ZOOM

Le revenu disponible

Le revenu disponible, très utilisé dans le diagnostic agriculture paysanne, n'est pas une donnée des soldes intermédiaires de gestion. Il se calcule de la manière suivante :

Calcul du revenu disponible :

- EBE
- Annuités emprunts moyen et long terme
- Intérêts emprunts court terme
- + Produits financiers

Le revenu disponible sert à la fois à rémunérer le travail du paysan et à l'auto-financement de la production et des investissements.

Il ne doit pas être confondu avec le résultat courant : les dotations aux amortissements sont une donnée comptable et ne peuvent pas être assimilées aux annuités qui sont une donnée de trésorerie. *En effet, on peut par exemple acheter un bien sans emprunter, auquel cas il y aura des dotations aux amortissements mais pas d'annuités. Inversement, un bien peut être amorti mais pas encore remboursé, auquel cas il y a des annuités mais pas de dotations aux amortissements liées à ce bien.*

* **Remarque :** en toute rigueur, il faudrait ajouter au calcul du revenu disponible les autres charges financières possibles en plus des intérêts liés aux emprunts (par exemple des agios dus à des retards de paiement).

B. LES DONNÉES DEMANDÉES DANS LE DIAGNOSTIC

Élément demandé	Nombre d'UTA Nombre d'UTAF	Chiffre d'affaires (ventes et prestations en nature)	Production de l'exercice hors aides PAC
Où est-ce qu'on le trouve dans la comptabilité ? (éventuellement sous quel nom ?)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Non présent dans la comptabilité. ◆ Éventuellement présent dans les documents d'analyse de la comptabilité si le paysan fait faire sa comptabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Compte de résultat Éventuellement sous les noms : <i>Produits vendus</i> <i>Ventes</i> <i>Ventes de marchandises</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Compte de résultat Ne pas confondre <i>Chiffre d'affaire</i> et <i>Produits/production de l'exercice</i>.
Quelle différence éventuelle entre la comptabilité et l'agriculture paysanne ?	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pas de différence. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pas de différence. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Attention à ne pas prendre en compte les subventions (les soustraire au besoin).
Comment recalculer cette donnée ?	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Évaluer avec le paysan le nombre de personnes nécessaires sur la ferme. ◆ Le nombre d'UTAF est proportionnel à la quantité de travail fournie. Prendre en compte les actifs non déclarés (<i>exemple: le père qui continue à faire la traite</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Chiffre d'affaire = <i>Somme ventes encaissées</i> + <i>Créances</i> = <i>Somme des comptes de classe 70</i> ◆ Le chiffre d'affaire ne prend pas en compte les ventes exceptionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Production de l'exercice = <i>Marge commerciale</i> + <i>Chiffre d'affaire</i> +/- <i>Variations de stocks</i> + <i>Prod autoconsommée</i> + <i>Prod immobilisée</i> - <i>Achats d'animaux</i>
Comment faire si le paysan n'a pas de comptabilité ?	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ce n'est pas une donnée comptable (voir ci-dessus). 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Évaluer le chiffre d'affaire à partir des factures répertoriées pour la TVA ou en évaluant avec le paysan les quantités de produits vendus et les prix de vente. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Il n'y a pas d'activité commerciale le plus souvent : => marge commerciale = 0. ◆ La production autoconsommée est souvent négligeable : => prod. autoconsommée = 0. ◆ La production immobilisée concerne l'autoconstruction de bâtiments => demander mais elle est souvent nulle. ◆ L'élément le plus important est la variation de stock, à évaluer dans les grandes lignes avec le paysan (penser aux semences, aux produits phytosanitaires, aux récoltes non vendues notamment)
Et dans l'OTEX, sous quel nom trouver cette donnée ? Quelles approximations éventuelles pour s'en rapprocher ?	<ul style="list-style-type: none"> ◆ UTA totale = « <i>Main d'œuvre totale</i> » ◆ UTAF = « <i>Main d'œuvre non salariée</i> » 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ « <i>Ventes et prestations en nature</i> » 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ « <i>Production de l'exercice</i> »
Quelle est la signification de cette donnée ?	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le nombre d'UTA traduit la quantité d'emploi sur la ferme. ◆ UTAF = main d'œuvre rémunérée via le revenu disponible et non pas par un salaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ C'est le total des produits vendus en lien avec l'activité courante (HT) = la somme de tout ce qui a été produit et vendu sur l'exploitation. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ C'est la somme de tout ce qui a été produit et/ou vendu sur l'exploitation au cours d'un exercice. Contrairement au chiffre d'affaire, la production de l'exercice n'est pas uniquement liée au système de production de la ferme puisqu'on prend en compte l'achat-revente (la marge commerciale).

■ **En marron** les données indispensables pour le calcul des indicateurs.

■ **En bleu** les données indispensables pour calculer ou recalculer les données marron.

■ **En moutarde** les données utiles mais non indispensables.

Production autoconsommée	Valeur Ajoutée	Total subventions	Autres aides exceptionnelles
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Compte de résultat (ou éventuellement Balance comptable ou Grand livre) ◆ Ce compte n'est pas toujours rempli dans les comptabilités mais sauf exception il s'agit de montants peu importants. ◆ Il s'agit du compte 726. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Solde intermédiaire de gestion (se calcule à partir du Compte de résultat) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Compte de résultat 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Balance comptable
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pas de différence 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dans certaines comptabilités, le fermage est compté comme une consommation intermédiaire; dans ce cas, le remettre dans les charges (le rajouter à la valeur ajoutée et le soustraire à l'EBE). 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dans le diagnostic Agriculture paysanne, ne pas prendre en compte dans le total des subventions les aides à l'investissement et la dotation jeune agriculteur (vérifier au besoin dans la Balance comptable). 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pas de différence.
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Demander au paysan s'il connaît le montant ou s'il peut en donner un ordre de grandeur. ◆ Le chiffre n'est souvent pas très important et négligeable par rapport à la production de la ferme mais il peut être intéressant d'en parler. En effet, si l'autoconsommation est importante, cela constitue des besoins en moins à assumer par le revenu disponible. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Valeur ajoutée = Production de l'exercice – Consommations intermédiaires 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Voir zoom p. 122 pour plus de détails sur les différentes subventions. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Voir zoom p. 122 pour plus de détails sur les différentes subventions.
	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Évaluer les consommations intermédiaires: engrais, phyto, frais vétérinaires, fioul, eau, électricité, services extérieurs (sauf main d'œuvre type service de remplacement qui sont des charges de personnel) en faisant attention aux stocks. ◆ Faire appel à la mémoire du paysan s'il a une bonne mémoire des chiffres ou lui demandez de chercher les factures si besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Voir zoom p. 122 pour plus de détails sur les différentes subventions. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Voir zoom p. 122 pour plus de détails sur les différentes subventions.
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ne figure pas dans l'Otex. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ « Valeur Ajoutée » 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ « Subventions d'exploitation » 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ « Subventions d'investissements » (ce n'est qu'une partie des aides exceptionnelles mais c'est ce qui s'en rapproche le plus dans l'OTEX).
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Il s'agit de la production que le paysan et sa famille ont consommée au cours de l'exercice (lait, viande, vin, fruits et légumes, céréales pour la basse-cour...). 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ C'est la richesse créée par l'activité agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Voir zoom p. 122 pour plus de détails sur les différentes subventions. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Voir zoom p. 122 pour plus de détails sur les différentes subventions.



CONDUIRE UN DIAGNOSTIC

Indications pratiques pour conduire un diagnostic

Il faut tout d'abord garder à l'esprit que :

* **Le diagnostic agriculture paysanne est un outil d'analyse globale d'une ferme**, à travers le prisme de l'agriculture paysanne. Il a une double vocation :
– permettre au paysan de prendre du recul sur ses pratiques et sa ferme, d'échanger avec d'autres paysans, de se situer par rapport au projet d'agriculture paysanne, voire d'engager des changements pour une amélioration individuelle
– mettre en avant l'impact du cadre politique et réglementaire sur le projet personnel du paysan, les limites de ce cadre et les besoins de le faire évoluer, par l'action collective notamment

* **Cet outil offre une approche globale.** Pour des approches plus ciblées, vous pourrez utiliser d'autres outils : diagnostics énergétiques, diagnostics agro-environnementaux, diagnostics sur la gestion des prairies et du pâturage ou la gestion de l'alimentation...

Les étapes clés :

Page 125

La préparation et la conduite de l'entretien

Page 127

L'analyse des résultats et le rendu

Page 131

La communication autour du diagnostic



FADEAR
RÉSEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE

Ce manuel présente la charte de l'agriculture paysanne : ses orientations pour une approche globale des politiques agricoles ainsi que les indicateurs du diagnostic agriculture paysanne avec les clés pour les comprendre et des conseils pratiques pour réaliser le diagnostic.

Créé par et pour les paysans, le diagnostic agriculture paysanne est un outil permettant de comprendre le fonctionnement global d'une ferme au regard des principes de l'agriculture paysanne. Testé depuis 15 ans auprès de fermes très diversifiées, il s'appuie sur les six thèmes de l'agriculture paysanne qui englobent les dimensions environnementales, économiques et sociales de la durabilité : l'autonomie (décisionnelle, technique et économique), le travail avec la nature, la répartition des volumes et des moyens de production, la qualité des produits, le développement local et la dynamique territoriale ainsi que la transmissibilité des fermes.

Utilisé par les paysans, il leur permet de faire le point sur le fonctionnement de leur ferme, d'en dégager les points forts et les points faibles et surtout d'identifier les pistes d'amélioration pour aller vers une agriculture plus paysanne : être plus autonome, augmenter son revenu, renforcer la qualité et la valorisation de ses produits, avoir une ferme plus facile à transmettre...

Utilisé par les professeurs et les étudiants de l'enseignement agricole, la richesse de ses indicateurs en fait un excellent outil pédagogique pour appréhender la complexité du fonctionnement d'une ferme et les enjeux multiples auxquels doit faire face le monde agricole et rural.

Utilisé par les collectivités territoriales, il sert à la compréhension des enjeux du territoire et à l'orientation des politiques agricoles.

www.agriculturepaysanne.org

